

Texte CA académique VERSAILLES du 8 septembre 2014

Situation générale

Un pouvoir fragilisé, totalement coupé des préoccupations des Français et qui officialise son alliance avec le Capital à travers l'austérité

Cette rentrée s'effectue dans un contexte particulièrement grave, marquée par l'accentuation de la récession et l'aggravation de la situation économique et sociale : hausse du chômage, croissance en berne, accentuation de la perte du pouvoir d'achat pour de nombreux Français qui ont vu la pression fiscale augmenter, amplification des inégalités...

Devant tous ces éléments négatifs, la contestation, y compris au sein du Gouvernement et du PS, se fait de plus en plus forte pour dénoncer la trahison des engagements électoraux de 2012 et exiger une véritable politique de croissance et de justice sociale.

Balayant toute opposition, le président de la république a fait le choix fin août de purger le Gouvernement de tous les ministres contestataires, de radicaliser les mesures d'austérité et de renforcer sans aucune ambiguïté une politique favorable au capital et aux entreprises à travers notamment le Pacte de responsabilité, aux antipodes des intérêts des travailleurs, stigmatisant même désormais les chômeurs accusés de ne pas rechercher d'emploi.

La ligne politique, véritable virage à droite confirmé par l'arrivée au Gouvernement Valls II du nouveau Ministre de l'économie, se place sous la tutelle de la Commission européenne et reste donc celle de l'austérité, de la réduction du financement public et du désengagement de l'Etat, de l'amputation des droits sociaux et collectifs (protection sociale, retraites...)

Cette stratégie ne fait que mettre brutalement au clair les choix qui étaient engagés depuis 2 ans pénalisant, en dépit de toutes les promesses, les jeunes, les salariés, les chômeurs les retraités et préservant les nantis et les revenus du capital.

Comme si le mépris des engagements ne suffisait pas, le pouvoir exécutif a également décidé de s'en prendre aux libertés démocratiques les plus fondamentales. Cet été des manifestations de soutien à la population de Gaza et dénonçant la position scandaleuse de la France face à l'agression israélienne ont été interdites.

Elle aggrave une crise politique déjà profonde dont l'ampleur est inégalée sous la Ve République : impopularité record d'un Président de la république (13% d'avis favorables) englué par ailleurs dans des problèmes d'ordre privé, Gouvernement dont la majorité est de plus en plus réduite et dont la probité républicaine est déjà mise à mal, crise massive de crédibilité et de confiance en particulier des jeunes envers le politique et la classe politique, paralysie des partis politiques de gauche comme de droite... Cette situation favorise la montée de l'extrême droite avec un FN qui se pose nettement en force alternative, cherchant à capter tous les mécontentements et revendiquant même une cohabitation.

Cette situation montre la nécessité à notre niveau, SNES et FSU, de conforter le travail intersyndical d'éducation pour lutter contre les fausses solutions et les idées d'extrême droite qui s'opposent aux valeurs de solidarité, de liberté et d'égalité qui fondent le syndicalisme. Cela ne doit pas rester un travail entre militants. Il faut populariser nos travaux et nos idées le plus largement possible.

Il est regrettable qu'à l'occasion de la conférence sociale de juillet, aucune démarche commune n'ait été possible en dépit de la proposition de la FSU pour exiger des discussions sur l'emploi et les salaires. Le refus de laisser enfermer le dialogue social dans le carcan

imposé par le Gouvernement a abouti au boycott de celle-ci par la FSU, FO et la CGT qui a sonné comme une condamnation de la démarche adoptée par le gouvernement mais cela est resté sans suite. La gravité de la situation économique, financière et sociale exige la nécessité d'une mobilisation et action interprofessionnelles d'ampleur afin de mettre en avant les solutions alternatives.

FP : urgence d'agir

Dans ce secteur, la logique de désengagement de l'Etat et la politique d'austérité continuent de s'imposer à travers les économies budgétaires(50 milliards d'euros sur 3 ans) et les suppressions d'emplois. Les premières mesures concernant le Budget 2015 prévoit une nouvelle baisse des dépenses publiques qui concernent l'Etat, les collectivités territoriales et la sécurité sociale, entraînant une dégradation accrue des Services publics et de la protection sociale. Les Français vont de nouveau subir une politique qui fait fi des principes d'égalité , de justice et de cohésion sociales : baisse de l'emploi public, pression fiscale et dégradation des prestations sociales.

Aucune revalorisation salariale ni des pensions n'est à l'ordre du jour : gel du point d'indice confirmé jusqu'en 2017, gel des pensions jusqu'en 2015, aucune remise à plat de la grille indiciaire ...) alors que la baisse des traitements est avérée (augmentation de la retenue pour pension depuis 2011 maintenue jusqu'en 2020)

Le refus persiste de prendre en compte la nécessité de revaloriser l'ensemble des salaires des enseignants, leurs carrières et leurs métiers alors que la crise de recrutement atteint des sommets dans le Second degré et qu'à l'évidence les salaires des enseignants, parmi les plus bas de l'UE, sont à l'origine du manque d'attractivité pour les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

L'urgence d'un plan d'action est grande : l'action de grève unitaire du 15 mai dernier, tardive, avait permis de commencer à construire une mobilisation qui au vu de la date tardive n'a pas eu de lendemain. . **La réunion des fédérations FP du 8 septembre doit permettre de relancer et poursuivre cette construction avec un plan d'action sur la durée, précis, incluant la grève, sur la plateforme des créations emplois publics et de la revalorisation des salaires et des pensions**

Education : Faire entendre les revendications du Second degré

La rentrée a été aussi celle de la nouvelle Ministre de l'Education nationale suite au remaniement ministériel de la fin août.

Il est indispensable que sur le Second degré, gravement fragilisé depuis 2005 et y compris sous la Présidence Hollande, elle réponde aux revendications portées par le SNES et l'ensemble de la Profession. Le SNES doit à l'issue de la rencontre programmée avec la Ministre, informer largement les personnels et organiser si nécessaire et sans attendre la mobilisation.

>Mettre fin à l'austérité et la crise de recrutement

En dépit de toutes les assurances de « sanctuarisation » et de confirmation des créations de postes l'austérité s'applique avec dureté au Service public d'Education et contribue à l'asphyxier encore davantage, en particulier le Second degré. Dans ce domaine, le bilan de la rentrée 2014 est encore une fois catastrophique :

- mobilité des personnels de plus en plus réduite et affectations de plus en plus difficiles

Du fait de la faiblesse des postes créés et de l'ampleur des postes et BMP préemptés par le Rectorat pour affecter les stagiaires, le mouvement intra 2014 et la phase d'ajustement ont été totalement bloqués avec pour conséquences: des personnels titulaires non mutés, des affectations plus nombreuses sur complément de service et sur ZR pour les personnels néo titulaires, des affectations à cheval plus nombreuses encore pour les TZR....

- crise de recrutement aigue et aggravée par les résultats catastrophiques des concours et le refus de toute revalorisation des métiers

Le Ministère tente de faire croire à la reprise des recrutements par des artifices fallacieux et conforte ainsi son refus de prendre les mesures susceptibles d'endiguer la crise (prérecrutements, revalorisation globale des métiers

La crise de recrutement atteint cependant un niveau plus qu'alarmant Les résultats catastrophiques des concours exceptionnels (30% de postes non pourvus) et des concours renouvelés (12% de postes non pourvus) montrent d'une part les difficultés prévisibles à mener de front préparation d'un concours et poursuite d'une activité d'enseignant, mais aussi l'incapacité dans laquelle sera le Service public d'éducation à mettre en face d'élèves de plus en plus nombreux des enseignants qualifiés et en nombre suffisant.

Cette situation entraîne la nécessité pour le Rectorat de **recruter davantage de non titulaires** (Maths par ex) , amplifiant ainsi de nouveau la **précarité**.

- Stagiaires toujours moyens d'enseignement dont une grande partie sont privés de toute véritable formation

Le nombre de stg atteint cette année dans l'académie un nombre considérable avec pour faire face aux besoins du service public des entrées supplémentaires forcées (312 stg à mi-temps dont beaucoup ne relèvent pas de l'ESPE de Versailles).

Les stagiaires continuent d'être utilisés comme des moyens d'enseignement à temps plein ou à mi-temps, au détriment d'une formation professionnelle véritable ce que le SNES continue de dénoncer. La baisse du niveau de rémunération des stagiaires relève de l'irresponsabilité dans le contexte sans précédent de l'aggravation de la crise du recrutement. Le SNES dénonce fermement l'inégalité des conditions d'affectation, de stage et de rémunération entre les stagiaires à cette rentrée.

Les conditions d'affectation des stagiaires ont entraîné des situations parfois dramatiques : lauréats affectés dans une académie différente de celle de l'ESPE de formation, ce qui pose à nouveau la question de la place du concours, qui doit être placé en fin de M2. D'autre part, la décharge des stagiaires doit être portée à deux tiers de service pour les mettre à l'abri de toutes dérives quand ils sont utilisés comme moyens d'enseignement.

La recherche de tuteurs par les corps d'inspection a donné lieu à de fortes pressions sur les collègues : rôle de tuteur imposé, nombre de stagiaires à tutorer. Il est indispensable de revaloriser cette fonction (rôle et indemnité).

- insuffisance des créations de postes et des moyens octroyés aux établissements

L'excessive faiblesse des créations de postes ne répond ni à la montée des effectifs (plus de 3000 élèves supplémentaires dans l'académie) ni ne permet de compenser les suppressions massives antérieures en collège et en lycée . C'est liée à la frilosité des dotations ministérielles mais aussi à une politique académique fondée sur l'organisation et la gestion de la pénurie : DHG calculées au plus juste, suppressions d'options, imposition d'une carte étriquée des

langues vivantes, refus de transformer les BMP en postes, pressions sur un taux élevé d'HS avec refus de transformation en HP...

La double crise de recrutement et de remplacement, particulièrement aigue dans notre académie, s'est encore amplifiée : postes non pourvus encore nombreux en particulier dans les étab difficiles y compris les REP+, remplacements non assurés car dans certaines disciplines plus aucun TZR n'était disponible au début septembre (Anglais, Maths Techno...). Pour pallier la crise de remplacement et l'insuffisance du vivier de TZR, le Rectorat a considérablement aggravé les conditions d'affectation et d'exercice des TZR déjà antérieurement bien dégradées (affectations hors zone, sur plusieurs établissements...)

La gestion comptable à l'heure près et la volonté de rentabiliser au maximum les structures existantes aboutissent à des classes surchargées en collège (souvent près de 30 élèves par classe) et en lycée (Seconde :35 élèves et +) et à l'imposition d'heures supplémentaires pour les personnels. Les dotations d'assistance éducative restent elles aussi insuffisantes.

. La rentrée 2014 est une fois de plus synonyme pour les élèves d'une détérioration des conditions d'études et pour les personnels d'une aggravation des conditions d'exercice provoquant une véritable souffrance au travail, et d'une dévalorisation accrue de leurs métiers.

La double crise de recrutement et de remplacement, particulièrement aigue dans notre académie, s'est encore amplifiée : postes non pourvus encore nombreux en particulier dans les étab difficiles, remplacements non assurés car dans certaines disciplines plus aucun TZR n'était disponible au début septembre (Anglais, Maths Techno...). Du fait de la faiblesse des postes créés et de l'ampleur des postes et BMP préemptés par le Rectorat pour affecter les stagiaires, le mouvement intra 2014 et la phase d'ajustement ont été totalement bloqués avec pour conséquences: des personnels titulaires non mutés, des affectations plus nombreuses sur complément de service et sur ZR pour les personnels néo titulaires, des affectations à cheval plus nombreuses encore pour les TZR....

Pour pallier la crise de remplacement et l'insuffisance du vivier de TZR, le Rectorat a considérablement aggravé les conditions d'affectation et d'exercice des TZR déjà antérieurement bien dégradées (affectations hors zone, sur plusieurs établissements...)

>Les autres enjeux

- **Réformes des lycées** : urgence d'imposer un véritable bilan objectif, sincère et transparent sur les réformes des lycées généraux et technologiques. Dès cette année scolaire avec une réelle association des personnels.

- L'Education prioritaire

La refondation de l'Education prioritaire ne répond pas à l'ensemble des revendications que nous portons : définition restrictive des réseaux dont les lycées sont exclus, carte des établissements réduite par rapport à l'existant, pilotage des réseaux peu démocratique excluant les personnels, menace de la poursuite d'un pilotage sur le modèle Eclair non écartée...

Enfin, la pondération actée suite aux interventions du SNES, pose de nombreuses difficultés dans les établissements concernés la hiérarchie entendant quantifier et caporaliser l'usage qui en est fait. Le SNES-FSU construit la mobilisation dans les établissements pour s'opposer à cette dérive et faire en sorte que la pondération se traduise en une réelle amélioration des conditions de travail.

Il est donc important que le SNES continue d'intervenir sur cette question et de mobiliser l'ensemble des collègues. A cet égard, la CAA invitent les personnels des REP+ à participer au colloque organisé le 9 octobre par le SNES et le SNEP et le SNUPDEN

- La refondation et L'Ecole du socle

Le projet de socle mis au point par le CSP doit être débattu dans les écoles, les collèges et les lycées à travers une consultation ministérielle prévue à la mi-septembre. Ce projet comporte des évolutions par rapport au projet de 2005, rompt avec la référence aux seules compétences en mettant en avant l'acquisition de connaissances et de compétences à travers les programmes. Il

permet de mettre en place la conception qui est la nôtre de culture commune et de mettre fin au livret de compétences. .

Pour autant, les partisans du socle pur et dur restent actifs et il est donc important que les modalités de consultation soient les plus transparentes et collectif possible. Pour l'heure, les modalités restent opaques (consultation Internet) et dans les lycées, aucune information n'a été donnée lors de la prérentrée. Le SNES et la FSU doivent obtenir du MEN une 1/2 journée de consultation et de débats collectifs dans les établissements, collège et lycée.

Le SNES doit mener avec les collègues une réflexion sur les modalités du socle qui doit se faire sur la base des programmes disciplinaires nationaux.

- **Mettre fin aux attaques contre le Service public d'orientation de l'Education nationale** (réduction de la carte des CIO, projet de loi sur la réorganisation territoriale qui fait de nouveau peser le danger de la double tutelle Etat/région et à travers la création des « maisons de service au public » redéfinition du statut et des missions des personnels d'Etat que sont les COPsy) **et revaloriser les carrières des COPsy et des DCIO.**

Droit syndical

La parution au JO du 3 septembre d'un nouvel arrêté fixant les conditions d'exercice du droit syndical dans l'Education Nationale est une nouvelle provocation qui porte notamment durement atteinte à la tenue des heures d'information syndicale.

Il est urgent que le SNES et la FSU dénoncent ce texte, lancent une campagne d'information et soutiennent les sections locales en difficulté face à ce qui constitue une grave entrave des droits syndicaux.

Action :

La radicalisation de la politique d'austérité exige du SNES et de la FSU d'être particulièrement offensifs et présents afin de convaincre qu'il existe des alternatives possibles. La proximité des élections professionnelles leur donne aussi une responsabilité importante ce qui suppose visibilité et lisibilité de la stratégie, du plan d'action et de la plateforme revendicative. Les actions menées dans un cadre unitaire dans le 92, sous l'impulsion du SNES montre qu'il n'y a pas de fatalité et qu'il y a des capacités d'actions réelles face à un gouvernement dit de « gauche ».

La CAA se prononce pour :

- **construire dans la FP une mobilisation et une action d'ampleur. La réunion des fédérations FP du 8 septembre doit permettre de relancer et poursuivre cette construction avec un plan d'action sur la durée, précis, incluant la grève, sur la plateforme des créations emplois publics et de la revalorisation des salaires et des pensions.** La riposte aux attaques gouvernementales ne doit pas se résumer à une simple pétition que les collègues pourraient considérer comme inefficace car trop souvent utilisée et sans réelle perspective d'actions. La recherche de l'unité est essentielle mais ne doit pas paralyser toute action de haut niveau. En tout état de cause, la FSU doit prendre ses responsabilités dans la construction d'un vaste front anti-austérité.
- Le SNES et la FSU doivent impulser une vaste campagne d'informations et de mobilisations qui ne se limite pas à la défense de la protection sociale, mais inclut également la revalorisation des salaires, des métiers et la création d'emplois dans la Fonction Publique ainsi que la revalorisation des pensions. Cette campagne inclut la journée du 16 octobre initiée par la CGT, mais ne doit pas s'y limiter, d'autres moments forts doivent être trouvés (vote du budget à l'Assemblée...)

Dans le même temps sur le terrain de l'Education, le SNES doit continuer de dénoncer les attaques inacceptables contre le système éducatif et les personnels et porter très clairement ses revendications. Le SNES et la FSU soutiennent les établissements en lutte, qui dénoncent les conditions de rentrée inacceptables. Pour ce faire, **il faut dès maintenant impulser un plan national d'action pour le Second degré** que ce soit sur la revalorisation, les prérecrutements, la formation, les créations d'emplois, la conception du système éducatif et de nos métiers, sur le bac... Dans ce cadre, à la faveur de la discussion sur le budget, il doit mener à tous les échelons une opération vérité sur les conditions réelles de la rentrée pour remettre au cœur du débat public la question de la crise de recrutement et de la revalorisation de nos métiers et de nos salaires.

Sur la question du socle :

L'enjeu est de taille pour le SNES comme pour la FSU puisqu'il s'agit de faire avancer leurs conceptions de la culture commune et d'un second degré fondé sur la continuité et le lien collège-lycée. Le SNES doit donc être très offensif afin de ne pas laisser la seule parole du Ministère s'exprimer ou celle des tenants du socle pur et dur.

Il lui faut donc : - diffuser dès maintenant un matériel syndical permettant aux collègues de décrypter les enjeux et impulser le débat auprès des collègues (AG, heures d'infos syndicales etc...)

- obtenir du MEN de véritables ½ journées banalisées dans tous les établissements (collèges et lycées), afin de permettre une véritable consultation des collègues en toute transparence afin de se prononcer sur la conception du socle et les modalités de sa validation

- organiser un Colloque national sur le nouveau socle et l'avenir des programmes courant novembre qui permettrait de recueillir la parole des personnels avec une dimension médiatique forte.

La campagne sur les élections professionnelles doit être l'occasion de créer une dynamique permettant de porter nos revendications, de nous démarquer des autres organisations syndicales, de leur stratégie et de leurs positionnements et de montrer la nécessité de l'action collective et de l'acte de se syndiquer. Le SNES et la FSU doivent tout mettre en œuvre pour que le SNES conforte sa place de syndicat majoritaire dans la profession et que la FSU redevienne la première fédération de la Fonction Publique d'Etat.

Vote dissociée à la demande d'EE : Pour : 24 - Contre : 6 - NPPV : 0 - Abst : 0

« Les conditions d'affectation des stagiaires ont entraîné des situations parfois dramatiques : lauréats affectés dans une académie différente de celle de l'ESPE de formation, ce qui pose à nouveau la question de la place du concours, qui doit être placé en fin de M2. »

Texte général : Pour : 30 (à l'unanimité)